

**RAPPORT FORUM
COMMUNAUTAIRE DE
DISSEMINATION DU
PREMIER RAPPORT ITIE
DU SENEGAL**

— ** —

30 DECEMBRE 2015 - RUFISQUE

La salle de conférence de l'Hôtel de Ville de Rufisque a abrité le mercredi 30 décembre 2015 le Forum communautaire de dissémination du premier rapport ITIE du Sénégal. Cette rencontre a été organisée par l'antenne régionale de Dakar de la coalition nationale Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) en partenariat avec le Comité national ITIE (CN-ITIE). Ce forum vise à partager, avec l'ensemble des parties prenantes au niveau de Rufisque, les résultats clés du rapport ITIE afin d'en tirer les leçons appropriées pour améliorer la gouvernance des ressources minérales. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mouhamet Al Amine Fall, adjoint au Préfet de Rufisque.



Dans son entame, M. Djibril Gueye, point focal de la Section Rufisque du Forum Civil et modérateur du forum est revenu sur les objectifs de cette rencontre d'échanges, à savoir partager les informations contenues dans le rapport ITIE 2013 et ainsi susciter le débat.

M. Sidy Mbaye, Secrétaire Général de la Ville de Rufisque (représentant le Maire de la Ville) s'est félicité de la présence massive des élus locaux, des délégués de quartiers et des notables de la ville. Pour lui, les recommandations issues du forum, constitueront des pistes de solutions utiles pour les collectivités locales.

Pour sa part, la représentante du Conseil Département a tenu à remercier la coalition PCQVP/Sénégal et le CN-ITIE pour cette initiative. Elle a abordé l'importance de la SOCOCIM dans le développement de la ville.

Les différents représentants des notables et collectivités locales ont tour à tour pris la parole pour revenir sur les relations avec la SOCOCIM et les rencontres semestrielles qui se tiennent. Par ailleurs, ils ont souhaité qu'il ait beaucoup plus de communication, notamment en termes de marketing social.

Dans son intervention, M. Abdoul Maliky Bousso, Vice-président chargé de l'ITIE est revenu sur la marche de la coalition PCQVP/Sénégal, la genèse de l'ITIE, l'adhésion du Sénégal et le processus de validation du rapport pour la conformité. Il a expliqué que ce

forum communautaire se veut un cadre d'échange pour promouvoir un dialogue constructif entre les autorités administratives, les représentants des sociétés extractives, les Organisations de la Société Civile, les communautés et les partenaires techniques afin de faire avancer l'agenda de la transparence dans ce domaine. Les enjeux liés aux industries extractives ont été abordés, surtout la redistribution des ressources générées pour accompagner le développement des communautés. Il en est de même pour la refonte du code minier en cours ainsi que la formalisation de la RSE.

Dans son discours d'ouverture, M. Fall a magnifié cette rencontre qu'il a jugé d'une importance capitale au regard de tous les acteurs communautaires qui sont présents dans la salle. Il s'est félicité du partage des informations contenues dans le rapport ITE 2013 avec les leaders communautaires de la ville. Il a réitéré toute la disponibilité de l'administration pour assier les bases d'une cohabitation durable entre les populations de Rufisque et la SOCOCIM. Au nom du Préfet de la Ville, il a déclaré ouvert le Forum communautaire de dissémination du premier rapport ITIE du Sénégal.

PRESENTATION DU RAPPORT

Elle a été faite par Moustapha Fall de l'antenne régionale de Dakar de PCQVP/Sénégal.



En introduction, il a rappelé que ce rapport ITIE 2013 était un rapport test. Son principal objectif est de renforcer la compréhension du niveau de contribution du secteur extractif au développement économique du Sénégal.

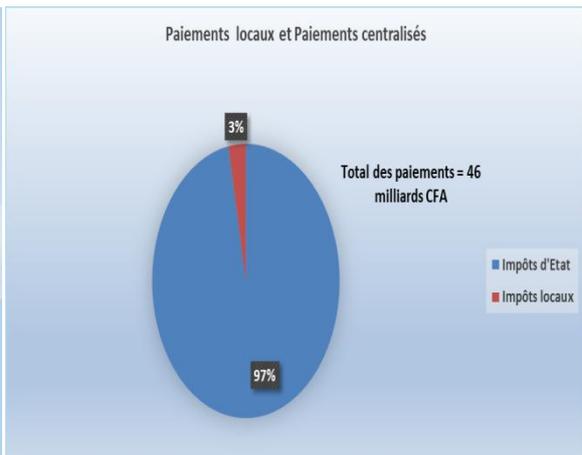
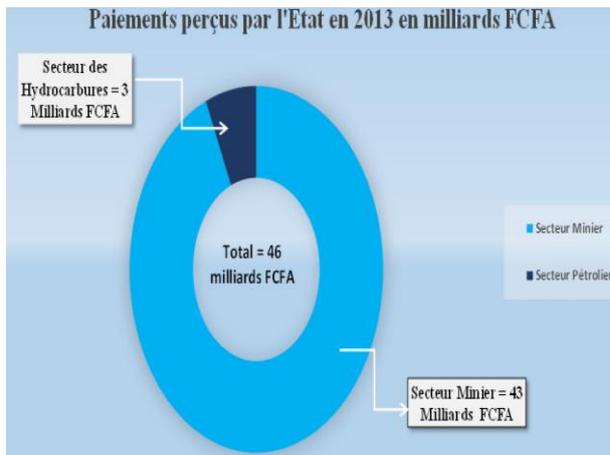
Les éléments en lien avec le cadrage de l'étude ont été apportés : secteur minier (146 entreprises), secteur des hydrocarbures (13 entreprises). A noter que les entités déclarantes devaient déclarer tout flux dont les paiements annuels dépassent le montant de 25 millions de F CFA.

Le périmètre des flux du secteur minier et du secteur des hydrocarbures a été établi avec la liste des entreprises concernées par les déclarations de même que celle des organismes collecteurs.

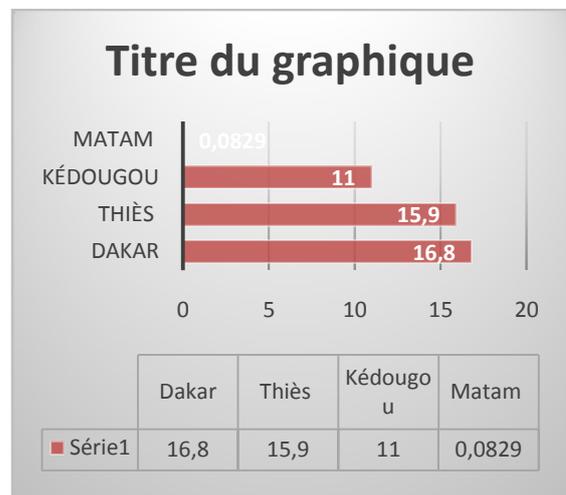
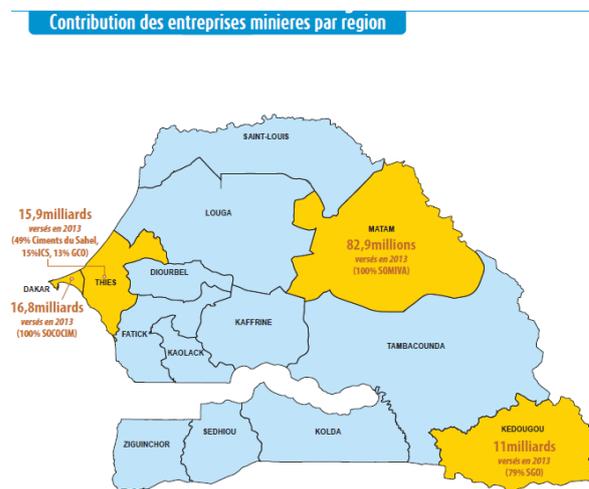
Principaux résultats

- ✓ Données de production :

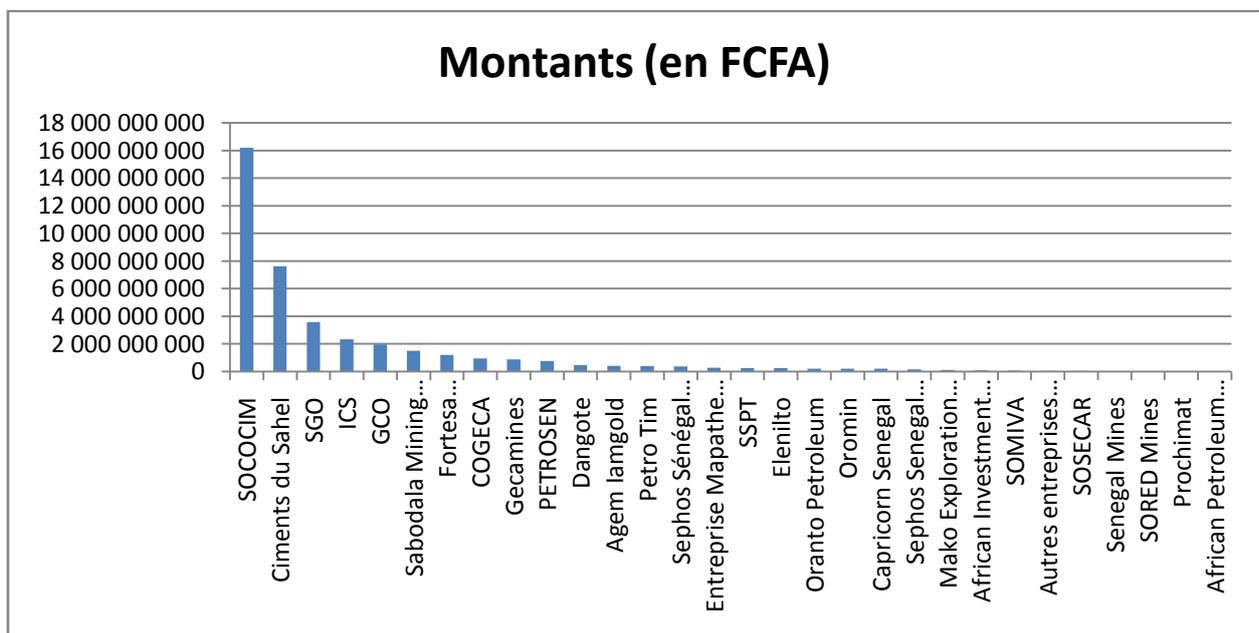
- Phosphates : 890 000 Tonnes (Matam et Thiès) ;
- Or : 6 Tonnes (Kédougou) qui sont entièrement exportées vers l'Europe.
- ✓ Paiements perçus par l'Etat :



- ✓ Répartition des revenus par région :



- ✓ Contribution par entreprise



- ✓ Montants perçus par les organismes collecteurs

Entreprises	Montants (en FCFA)
DGID	35 760 227 312
PETROSEN	1 748 945 488
DGCPT	1 436 121 952
DMG	910 795 856
DGD	544 105 392
DEFCCS	175 932 352
DEEC	38 052 784

Limite des travaux

- Indisponibilité d'un cadastre pétrolier ;
- Instructions de renseignement du GMP non respectés ;
- Déclarations reçues partiellement et seulement 33 % certifiées ;
- Ecart numéraire de plus de 5% et souvent non expliqué ;
- Exhaustivité : fiabilité et qualité des données collectées ;
- Informations contextuelles incomplètes pour une meilleure compréhension du secteur extractif.

Débat

Durant les échanges, les participants se sont réjouis de l'initiative et ont remercié les organisateurs de ce forum communautaire sur ce premier rapport ITIE du Sénégal. Pour la plupart, ils ont tenu à déplorer le fait qu'ils ne sentent pas l'impact de la contribution de la SOCOCIM à Rufisque. Les différentes interventions se sont focalisées sur :

- Le partage du rapport dans les langues locales
- La RSE
- Le cas de commune de Bargny
- Les emplois prioritaires pour les populations locales (emplois locaux)
- La santé : maladies respiratoires, dermatoses, etc...
- La pollution atmosphérique et surtout sonore avec les vibrations provenant de la SOCOCIM
- La détérioration des routes
- La construction d'infrastructures de base
- La bonne gestion de l'exploitation des ressources extractives
- Un dispositif de prise en charge des personnes vulnérables
- Le suivi des engagements internationaux et des aspects de durabilité
- La refonte des instruments législatifs (les codes)

Des éclairages et des réponses ont été apportés à ces contributions. Cela a permis aux uns et aux autres de comprendre que la réponse devait être globale. Les résultats du rapport doivent servir pour le plaidoyer et la RSE devrait constituer un outil de médiation avec la SOCOCIM. A cet effet, il a été suggéré qu'en plus du rapport du forum, un document plus exhaustif prenant en compte toutes les observations formulées devrait être transmis à la SOCOCIM en vue d'asseoir un dialogue fécond et durable pour une meilleure cohabitation avec les collectivités locales.

Autres Recommandations

1. Evaluation du système de collecte des données (formulaires à compléter par les entités déclarantes).
2. Harmonisation des outils/systèmes/mécanismes comptables de reporting au niveau des entreprises ou compagnies.
3. Certification des données.

En marge de ce forum communautaire, une interpellation a été faite à l'adjoint au préfet sur une exonération de 50 % que l'Etat aurait accordé à la SOCOCIM sur le montant de la patente de 2015 qui s'élève à 2,6 milliards. M. Fall a répondu que les exonérations faites par l'Etat entre dans le cadre de l'allègement des charges des entreprises.



Monsieur Abdoul Maliky BOUSSO

Mamadou Moustapha FALL